

**ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BUNGALOWS
ET ACTIONNAIRES DE LA SOCNAT USAGERS DU CENTRE HELIO-MARIN DE
MONTALIVET**

(Association Loi 1^{er} Juillet 1901, Sous-Préfecture Lesparre 27.7.61, Mod. JO 18.10.85 n° 4/00362)

Président : Christian SIMON, 22 Avenue FOCH, 94160–SAINT-MANDE (FRANCE)
Tél. 06.09.92.44.72 – ou Floride 31 - *pour tout courrier.*

Adhésion et règlement envoyés à : **APB-Jocelyne BREANT 34 rue du Pontet -33250 PAULLAC**
Tél. 05.56.59.13.97 ou Californie 66 bis, 06.70.07.76.50

Site APB : www.apb-montalivet.fr

Saint Mandé le 15 janvier 2011

Chers amis naturistes,

Toute l'équipe de l'APB vous présente ses meilleurs vœux pour 2011 et notamment le bonheur de se retrouver au CHM.

Ce premier courrier de l'année a pour but de vous donner les dernières nouvelles et de vous faire parvenir les formulaires d'adhésion et de demande de licences FFN

1. Bilan de l'année 2010 :

Il est très largement positif pour notre association avec deux points forts :

D'une part les nouvelles activités sportives et de loisirs mises en place par notre Club CLN qui ont rencontré un très vif succès :

- ü 2 concours de sculpture d'argile sur la plage (juillet/août) rassemblant près de 150 personnes dont les 2/3 d'enfants et leurs parents
- ü 2 concours «grimpe à l'araignée» (juillet/août) rassemblant 80 enfants classés par tranches d'âges
- ü 1 concours de poèmes pour les 60 ans du CHM (12 poèmes)
- ü 1 concours de tennis (septembre) suivi d'un dîner rassemblant 40 personnes (septembre)
- ü 2 campagnes de sensibilisation à la nudité conjointement avec la NACA et le CSBCA
- ü Participation aux animations pour les 60 ans du CHM avec défilé de vélos fleuris
- ü Réunion infos en juillet: 110 personnes présentes
- ü AG annuelle en août : 85 personnes présentes ou représentées, ces 2 réunions suivies d'un apéritif

D'autre part le regroupement d'associations présentes sur le CHM

- ü Les Amis Allemands nous ont rejoints avec quelques 350 bungalows et ainsi notre CA a été renforcé de la présence d'un représentant allemand en la personne de Klaus KALBITZ.
- ü Le Syndicat des actionnaires qui s'est dissout et dont beaucoup de membres nous ont rejoint (certains étaient déjà membres de l'APB)

Ainsi l'APB est-elle confortée en tant qu'association de défense des propriétaires de bungalows, désormais reconnue lors d'échanges avec la direction et l'animation du CHM et la SOCNAT.

2. Le Cahier des charges :

Un nouveau rendez-vous a eu lieu à Paris mardi 11 janvier dernier, réunissant Didier VACHER représentant la SOCNAT accompagné de son avocat, Jocelyne BREANT, Klaus KALBITZ et Christian SIMON pour l'APB, accompagnés de Me Vincent BEUX PRERE avocat de l'APB.
Il est finalisé à 80%.

Restent à être fixés par avocats interposés la nature des indices de référence sur le sol et les charges variables. Les prestations fournies par la SOCNAT ont été listées et l'APB a demandé, pour éviter toute contestation ultérieure, que cette liste soit complétée d'une imputation comptable de chaque prestation fournie. Des points doivent encore être explicités et tout particulièrement les forfaits que nous souhaiterions voir redéfinir avec des modalités mieux adaptées aux usagers.

Des discussions sont actuellement en cours pour des compteurs d'eau totalement individualisés.

3. L'Actionariat

La constitution de La Société civile financière « Les Amis de Monta » a été réalisée par l'APB. Le but de cette société financière est de regrouper toutes les actions françaises détenues par les « petits actionnaires » et faciliter ainsi la gestion et les transactions.

Un très grand nombre d'actionnaires nous ont rejoint, nous les remercions de leur confiance et signalons qu'**il est possible d'intégrer la SCF à tout moment.**

D'ores et déjà des actions sont à acheter. Nous pouvons vous mettre en relation avec des vendeurs et notre société peut agréer de nouveaux actionnaires. Une liste d'actions à acheter est disponible.

Par contre un rectificatif doit être effectué : les personnes titulaires de moins de 10 actions, même si elles ne nous ont pas rejointes dans la SCF Les Amis de Monta pourront continuer à voter en AG SOCNAT (une coquille s'était glissée dans le courrier de la SCF Les Amis de Monta, erreur dont on vous prie de bien vouloir nous excuser, mais qui est sans conséquences pour celles et ceux qui nous ont rejoint avec moins de 10 actions)

Face aux rumeurs, une information : Le groupe majoritaire mené par DV/FC a créé une société civile financière regroupant toutes leurs actions (opération juridique normale effectuée à des fins fiscales). Une négociation est en cours avec le groupe PROMEO (important groupe familial français de l'habitat de loisir et de la gestion de campings et résidences de vacances, coté en bourse) pour une participation de celui-ci au sein de cette nouvelle SCF à la hauteur de 20% des actions détenues par le groupe majoritaire qui lui seraient cédées.

4. La vie au CHM :

Les travaux de nettoyage sont en cours dans la partie camping et dans le village Caraïbes. L'électrification est sur une partie d'Atlantique et Europa .Les bungalows concernés devraient recevoir prochainement un courrier avec de nouvelles modalités.

L'animation du CHM est actuellement en cours de restructuration et nous participons aux réunions de coordination.

Nous préparons avec les autres clubs (NACA et CSCA) les animations de l'été 2011.

Quelques points importants doivent vous être communiqués car ils constituent une avancée pour les propriétaires : D'abord **le délai fixé au 30 avril 2011** pour donner à la SOCNAT l'identité des accompagnants des forfaits, **est reporté au 15 juin 2011.**

Puis « le forfait invités » de 100 € pour 14 nuitées **peut être souscrit à tout moment.**

Ensuite les invités pour une journée pourront avoir accès à toutes les installations. La notion du nombre d'heures disparaît. Seule condition ils devront avoir quittés le CHM à minuit quelle que soit leur heure d'arrivée

Enfin, notre vice-présidente, négocie avec la SOCNAT différents points qui seront tous examinés en réunion ouverte régulière dès le printemps avec la direction (compteurs à eau, électrification, chiens, routes, sanitaires, ramassage et tri des déchets, circulation dans le CHM, home téléés, etc.)

Nous vous tiendrons au courant du suivi de tous les points évoqués.

Nous travaillons dans un esprit constructif pour la sauvegarde de nos droits et du naturisme tout en évitant les conflits avec la direction qui ne peuvent que desservir notre cause.

En vous réitérant nos remerciements pour votre confiance et en renouvelant nos meilleurs vœux, recevez nos amitiés naturistes.

C. SIMON, Président APB